

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPLA DU 26 JUILLET 2016

**Etaient présents : B. CARRERA, maire, P. BARBEAU adjoint, C. BRESSAC, J.L. CHAPELLE, J. SAUVAGE, C. FAVAREL, A BURRIEL conseillers**

**Pouvoirs : P. BESSAGNET à P. BARBEAU, D. JUGAN à J. SAUVAGE, F. PADER à C FAVAREL**

La séance est ouverte à 20 heures 30

- A BURRIEL est désigné secrétaire de séance
- Approbation du procès verbal de la séance précédente
- Monsieur le Maire informe qu'il doit renouveler les délégués à la révision des liste électorales. L'assemblée charge le Maire de contacter plusieurs Castillonnais pour assumer cette charge. Monsieur le Maire informe l'assemblée que ce sont le Tribunal de Grande Instance et la Préfecture qui nommeront les futurs délégué(e)s parmi les personnes proposées. Réponse courant septembre
- Madame SARTEUR Isabelle ayant donné toute satisfaction durant la dernière année scolaire Monsieur le Maire propose de renouveler son contrat à durée déterminée pour une durée de un an dans les mêmes conditions que le précédent.  
Monsieur le Maire explique que malgré toute la satisfaction que procure cet agent communal pour la qualité de son travail il n'est pas possible de pérenniser son emploi en raison de l'incertitude de conserver l'école à Castillon-Massas
- Après délibération le prix du repas de la cantine est porté à 2.70 euros (ancien prix 2.60euros)  
Il est en même temps fait état des impayés de la cantine et Monsieur le Maire précise que tous les impayés sont suivis par la trésorerie qui poursuit les mauvais payeurs
- Après délibération le prix facturé aux communes pour l'accueil d'un enfant extérieur au RPI est fixé à 575euros par an (ancien prix 550euros)  
Trois enfants de communes voisines (Peyrusse-Massas et Mérens) devraient fréquenter l'école de Castillon à la rentrée scolaire prochaine
- Deux devis sont présentés à l'assemblée pour les travaux de voirie 2016. L'un par la STPAG et l'autre par l'entreprise MALET. Ces deux devis étant très proches il est demandé à Monsieur le Maire de faire appel à la société COLAS pour avoir un 3eme avis. Le choix s'effectuera fin août après les moissons. Ceci afin que les travaux ne soient pas abimés par les poids lourds transportant les céréales
- Une ou deux journées de point à temps sont prévus la semaine prochaine (suivant le temps). Travaux prévus sur la cote de Lestangue et sur la route de Lavardens
- Une ou deux journées seront consacrées à la pose des panneaux handicapés et divers petits travaux Adap't
- Monsieur le Maire informe que l'école accueillera à la rentrée 22 élèves répartis en trois cours : CE2, CM1 et CM2
- L'adressage est toujours en cours : la mairie ayant fait parvenir à la poste tous les documents nécessaires, les travaux d'adressage devraient commencer bientôt. D'autre part la communauté de communes est en cours de négociation pour le prix des plaques et numéros
- La communauté de communes par délibération a décidé de reverser aux communes une partie de la dotation

FPIC soit 1369 euros. A une période où l'Etat applique une baisse continue des dotations ce reversement est le bienvenu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30